

Commune de

SOMBREFFE



Bimestriel officiel d'informations communales

177 | Avril 2024

page 8

**Budget participatif 2024 :
à vos projets !**

page 14

**Le site des 3 Viviers,
un havre de paix
au milieu des campagnes
sombreffoises**



page 7

**La CLDR reçoit les
« Agricultrices 4.0 »**

page 20

**Elections du 9 juin 2024 :
mode d'emploi**



DELFOSSE

PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Audibilis
Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be

Find us on
facebook CT Création

Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Éditorial	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	5
Informations aux citoyens	8
Les services communaux	10
Service Secrétariat général	11
Service Affaires générales	12
Service Cadre de vie	13
Service Cohésion sociale	15
Service Population état civil	20
Le CPAS	22
Nos enfants	23
L'avis des groupes politiques	25
Expressions citoyennes	26
Tourisme – Actions « Événements »	26
La vie des associations	27
Agenda	30

 Commune de Sombreffe - Officiel

 @ACSombreffe

 Administration communale de Sombreffe

 www.sombreffe.be



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

En dépit du temps morne de l'hiver, notre commune n'a pas sombré dans l'hibernation ! Au contraire, elle a été le théâtre de plusieurs événements significatifs au cours de ces dernières semaines.

Le 20 février, nous avons eu le plaisir de mettre à l'honneur les **bénévoles** dévoués qui œuvrent au sein de nos **écoles communales**. Leur engagement sans faille mérite toute notre reconnaissance et nos remerciements pour le temps précieux qu'ils consacrent à l'éducation et à l'épanouissement de nos écoliers.

La Commission Locale de Développement Rural a, quant à elle, reçu les **agricultrices** fondatrices de la page Facebook « Agricultrices 4.0 » le 4 mars dernier. Cette rencontre a été l'occasion d'un échange enrichissant pour mieux appréhender leur métier et ses défis.

Le mois de mars a également été marqué par le début de **travaux importants à l'Administration communale**, contraignant certains de nos services à vous recevoir au Complexe sportif, situé juste en face de l'administration communale. En résultera notamment un **espace plus convivial et confidentiel** pour vous recevoir au sein du **service Population-Etat civil**.

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, nous avons également accueilli, ce 5 avril, les **jeunes de notre commune** pour collaborer avec eux à la création de projets et d'activités répondant à leurs besoins et aspirations.

A présent, place au printemps !

Et à vos projets !! Le **budget participatif 2024**, d'un montant de 25.000 €, est lancé et nous sommes impatients de découvrir vos idées ! Rendez-vous à la page 8 du bulletin communal pour connaître les modalités pratiques de dépôt de vos projets avant le 31 août 2024 !

Avec le retour des beaux jours, c'est également le moment idéal pour redécouvrir la beauté de nos campagnes sombreffoises et, notamment, le **site des 3 Viviers**. Un article, agrémenté de belles photos, retrace et évoque son évolution ainsi que les projets futurs pour ce lieu paisible.

La culture ne sera pas en reste avec la **fête des ateliers** et la **balade du fil** organisées par l'**asbl Samaravia** les 19, 20 et 21 avril prochains. Ne manquez pas également son spectacle intergénérationnel le dimanche 19 mai.

Autre événement de toute autre nature : les **élections européennes, fédérales et régionales du 9 juin**. Elles approchent à grands pas et pour vous préparer au mieux à ce temps fort démocratique, un article répondant à vos questions pratiques vous attend à la page 20.

Enfin, ce bulletin regorge également d'autres activités qui feront vivre notre commune, telles que la traditionnelle **brocante de Sombreffe** le 29 avril, les **Napoléoniennes** des 1er et 2 juin et l'hommage rendu à **Jean-Jacques Gadisseur** durant le week-end des 21, 22 et 23 juin.

Restant à votre disposition avec tous mes collègues lors de mes permanences communales, je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse mes cordiales salutations,

Étienne BERTRAND,
Votre Bourgmestre

PERMANENCES 2024

Les prochaines dates de permanence du Bourgmestre sont fixées au :

- Mercredi 10 avril de 9h à 11h ;
- Mardi 30 avril de 9h à 12h.

Celles-ci ont lieu à l'Administration communale (Allée de Château-Chinon, 7).

Le Bourgmestre est à votre disposition pour vous recevoir à d'autres moments dans le courant des mois d'avril et mai.

Merci de prendre rendez-vous au Secrétariat général

☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Le Conseil communal



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>.

Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général (Ingrid CHARUE et Axel BERGER) – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.

Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

CONSEIL COMMUNAL DU 18 DÉCEMBRE 2023

Le Conseil communal, en sa séance du **18 décembre 2023**, a décidé :

- D'arrêter le budget communal de l'exercice 2024.
- D'approuver la décision du Conseil de l'Action sociale prise en sa séance du 5 décembre 2023 de recourir à l'utilisation par des crédits provisoires correspondant, par mois, au douzième du crédit budgétaire de l'exercice précédent (2023) pour pourvoir aux dépenses ordinaires des mois de janvier et février 2024.
- D'approuver le montant de la dotation communale à la Zone de secours « Val de Sambre » de 462.203,36 € pour l'année 2024 et d'inscrire ce montant à l'article 351/435-01 du budget 2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'INASEP du 20 décembre 2023.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l' Holding Communal S.A. du 22 décembre 2023.
- D'autoriser la continuité du projet « Budget Participatif » de la Commune de Sombreffe.
- D'approuver la convention qui entrera en vigueur à la rentrée 2024-2025 et ce, pour une durée de 6 années, liant la Commune avec la Province de Namur en tant que Pouvoir Organisateur du Service PSE.
- D'approuver la convention portant sur « l'occupation du domaine privé à des fins de santé publique ».
- De prendre connaissance de l'avenant n°3 au contrat de bail du 29

septembre 1999 relatif à l'exploitation d'une station d'émission et de réception de télécommunication mobile du Zoning.

- De signer le nouveau contrat liant l'Administration communale et la société SA de droit Public « Astrid ».
- D'approuver la convention entre la Commune de Sombreffe (PO des écoles communales) et l'ASBL Samaravia, pour la mise à disposition de locaux au sein des établissements scolaires permettant à l'ASBL de mettre en place des séquences d'activités, relatives à l'appel à projet « Méliès » de la FWB dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA).
- D'organiser le stationnement en chaussée à Sombreffe, section de Ligny, à la rue de la Ligne.
- D'organiser le stationnement en chaussée à Sombreffe, section de Ligny, à la rue Saint-Nicolas.
- D'organiser le stationnement en chaussée à Sombreffe, section de Ligny, à la rue Gaie, dans le tronçon compris entre le carrefour formé avec la rue du Comté et le carrefour formé avec la rue du Pinson (n° 1 à 8 de la rue Gaie).
- D'organiser le stationnement en chaussée à Sombreffe, section de Ligny, à la rue Tigrée, excepté dans l'impasse.
- D'organiser le stationnement à Sombreffe, section de Ligny, à la rue du Comté, dans les carrefours avec la rue Mangon et la rue Généraux Gérard et Vandamme, avec des zones d'évitement striées triangulaires de 4 mètres de longueur, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 3,5 mètres. Dans le rétrécissement ainsi créé, aucun véhicule ne pourra stationner.

- D'organiser le stationnement en chaussée à Sombreffe, section de Ligny, à la rue René Gobert, dans le tronçon compris entre l'avenue Reine Fabiola et le carrefour formé avec la rue Tigrée.
- D'organiser le stationnement à Sombreffe, section de Ligny, dans la rue Mangon, à son débouché avec la rue du Comté, avec une zone d'évitement striée.
- De réserver le stationnement aux personnes handicapées, à Sombreffe, secteur de Ligny, devant le n° 14 de la place de Ligny, sur une distance de 6 mètres.
- De réserver le stationnement aux personnes handicapées, à Sombreffe, secteur de Ligny, devant le n° 15 de la rue du Comté, sur une distance de 6 mètres.
- De répondre à la question orale de Monsieur LALOUX, Conseiller communal.

Le Conseil communal est informé des procès-verbaux de la Concertation Commune-CPAS des séances des 2 octobre 2023 et 27 novembre 2023.

CONSEIL COMMUNAL DU 30 JANVIER 2024

Le Conseil communal, en sa séance du **30 janvier 2024**, a décidé :

- De marquer son accord sur l'avenant n°2 prolongeant aux mêmes conditions, la convention initiale entre communes partenaires « Namur Capitale » pour une durée de trois ans, allant du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2026.
- De répondre à la question orale de Madame Betty HAINAUT, Conseillère communale.



Actualités communales

WEEK-END COMMÉMORATIF JEAN-JACQUES GADISSEUR LES 21, 22 ET 23 JUIN

La Commune de Sombreffe, en collaboration avec le Namur Racing Club a tenu à organiser un **événement festif** en mémoire d'une personnalité marquante de la commune décédée en 2010 et qui laisse encore aujourd'hui de nombreux souvenirs à une grande partie de la population.

Jean-Jacques Gadisseur était garagiste-dépanneur et exploitait, avec son épouse, le garage Ford et la station-service Esso situés à la chaussée de Nivelles, à la sortie de Sombreffe. Il avait poursuivi l'exploitation créée par ses parents et était une personne amicale toujours prête à rendre service comme le sont les gens au grand cœur.

Déjà **organisateur de compétitions d'Auto-Cross**, Jean-Jacques était également le **créateur et l'organisateur du rallye de Sombreffe**, qui rassemble des coureurs de tout le royaume et se déroule depuis 1986 à Sombreffe. Cette épreuve est aujourd'hui toujours organisée par le Namur Racing Club emmené par son président et ami de longue date, Georges Gilbert. Elle a permis de placer Sombreffe sur la carte de Belgique des amateurs de rallyes en Europe.

C'était aussi le **président du club Samourai** rassemblant de nombreux pilotes automobiles amateurs et commissaires de course et donnant ainsi la possibilité à chacun, quels que soient ses moyens, de vivre sa passion pour le sport automobile.

Mais Jean-Jacques, c'était aussi le **club de tennis de table sombreffois** et le **club de marche Samourai**.

Outre son rôle social important, Jean-Jacques a largement contribué au rayonnement de la Commune de Sombreffe et au bien-être de ses habitants.

L'hommage qui lui sera rendu se déroulera le **week-end des 21, 22 et 23 juin** à la **salle Saint-Laurent à Sombreffe** où une exposition avec documents et vidéos retraçant son parcours sera accessible gratuitement. Ce sera aussi l'occasion d'approcher de près quelques véhicules de compétition.

Voici un avant-goût du programme :

- **Vendredi 21 juin**

- o En journée : visite réservée aux écoles de la commune.
- o 19h00 : inauguration officielle suivie d'une soirée festive en présence d'anciens pilotes et membres des équipes Samourai.



- **Samedi 22 juin**

- o Expo ouverte toute la journée avec possibilité de se restaurer.
- o Exercice d'orientation pour voiture au départ de la salle.

- **Dimanche 23 juin**

- o Expo ouverte toute la journée avec possibilité de se restaurer.
- o Marche dans l'entité depuis la salle.
- o Balade en voitures anciennes dans et autour de l'entité.

Appel à vos archives et souvenirs !

Afin de présenter un maximum de documents, photos, vidéos ou autre objet rappelant les activités organisées par Jean-Jacques, le Namur Racing Club, qui met sur pied l'exposition, est preneur de tout ce que vous pourriez mettre à disposition et, plus particulièrement, en ce qui concerne les **clubs de marche et de ping-pong**.

Pour tout contact ou demande d'informations :

namurracingclub@hotmail.com

Il est évident que cet événement, qui se veut festif, est ouvert à tous ceux qui souhaitent venir partager leurs souvenirs.

Retrouvez-nous sur Facebook :

- en recherchant l'événement « Week-end mémorial Jean-Jacques Gadisseur et Rallye de Sombreffe »,
- sur la page « Namur Racing Club ».

BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE COLLÈGUE !



Au mois de février, l'Administration communale a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle collègue !

Julie BRANDERS a débuté ses fonctions le 6 février 2024 en tant qu'**agent technique en chef** au service Cadre de vie. Elle est chargée de la gestion quotidienne du domaine public (voiries, sentiers, accotements, aires de jeux, espaces verts, etc.).

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction !

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) DE SOMBREFFE

Comme lors de chaque édition du bulletin communal, nous vous proposons une rétrospective des dernières avancées du processus participatif lié à l'ODR de votre Commune. De ce processus collectif naîtra prochainement un programme communal qui fixe des **objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre** pour la dizaine d'années à venir. C'est le Programme Communal de Développement Rural, le PCDR.

Rencontre et consultation de la jeunesse

Lors des derniers mois d'élaboration du PCDR, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et la Commune ont émis le souhait de consulter un public qui ne semble pas encore suffisamment inclus dans les réflexions, à savoir la **jeunesse sombreffoise**.



Dans ce but, au mois d'octobre 2023, la Commune a organisé une rencontre avec les acteurs du territoire travaillant directement avec les jeunes. Plusieurs idées de projet ont été proposées par les services (para-)communaux qui travaillent dans le secteur de la jeunesse. L'étape suivante était de donner la parole aux jeunes eux-mêmes. **Une rencontre avec le public** concerné a été organisée en ce début du mois d'avril.

La jeunesse fut au rendez-vous. Merci à elle pour sa participation !

Objectifs :

- Initier la mise en place d'un Conseil de la Jeunesse ;
- Mettre en place des projets/activités pour les jeunes en répondant à leurs besoins/envies, tout en reliant cela aux réflexions menées dans le cadre du PCDR de Sombreffe.

La jeunesse fut au rendez-vous. Merci à elle pour sa participation !

La programmation des projets - Suite



En parallèle et lors des dernières réunions, la CLDR et le bureau d'études AGORA ont continué de travailler sur la **programmation des projets du PCDR**, avec la planification de leur mise en œuvre dans le temps de manière équilibrée, cohérente et réalisable sur les 10 prochaines années.



Il va être temps maintenant de passer à la dernière étape de l'élaboration participative, la **phase d'écriture des fiches-projets** !

L'idée est de rendre les actions le plus concret et pertinent possible selon les réalités du territoire et les besoins de la population.

Vous voulez en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site internet : <https://www.sombreffe2030.info>

Contact : Fondation Rurale de Wallonie - Julien Apers
☎ 010/23 78 05 – ✉ j.apers@frw.be.

Une initiative de la Commune de Sombreffe, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

TRAVAUX À L'ADMINISTRATION COMMUNALE : CERTAINS SERVICES DÉPLACÉS AU COMPLEXE SPORTIF

Si vous vous êtes récemment rendus à l'Administration communale, vous avez sûrement remarqué les travaux en cours et la délocalisation de certains services vers le Complexe sportif.

Ces travaux, lancés début mars, permettront notamment d'offrir aux citoyens un accueil plus convivial et plus confidentiel au sein du service Population – Etat civil.

Pendant la période de travaux, les différents services de l'Administration communale sont, temporairement et tour à tour, déplacés dans les **petites salles du rez-de-chaussée du Complexe sportif**, situé juste en face de l'Administration communale (allée de Château-Chinon, 6).

Si vous devez vous rendre à l'Administration communale, consultez notre site web www.sombreffe.be (rubrique « Actualités ») ou suivez notre page Facebook « Commune de Sombreffe – Officiel », pour connaître précisément l'emplacement actuel des services !



PRESTATION DE SERMENT DE MADAME EMMANUELLE PATERNOSTRE EN TANT QUE CONSEILLÈRE DE L'ACTION SOCIALE

Lors de la séance du Collège du 13 mars dernier, **Madame Emmanuelle PATERNOSTRE** du groupe ECOLO a presté serment, en tant que **Conseillère de l'Action sociale**, devant Monsieur le Bourgmestre, Etienne BERTRAND.

Elle remplace Madame Dorine LEURIS dans son mandat de Conseillère de l'Action sociale pour lequel elle a donné sa démission.

Nous souhaitons plein succès à Madame PATERNOSTRE dans sa nouvelle fonction !





LA COMMUNE DE SOMBREFFE ADHÈRE À LA CONVENTION « CONTACT CENTER DE CRISE »



En date du 29 février 2024, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la Commune de Sombreffe à la convention relative au « Contact Center de crise ».

De quoi s'agit-il et qu'est-ce que cela implique ?

Le « Contact Center de crise » est une initiative du Centre de crise National (NCCN) mise en place depuis 2011 dans le cadre de ses missions de planification d'urgence et de gestion de crise. Son objectif principal est d'assurer une **communication rapide et efficace avec la population lors de situations d'urgence**.

Cette infrastructure peut être activée notamment au **niveau communal**, que ce soit lors d'inondations, de coupures de courant, d'incendies ou de problème de contamination de l'eau de distribution.

Le Centre de crise National et le SPF Santé publique ont par ailleurs convenu de pouvoir traiter par le biais de ce « Contact center de crise », tant les appels relatifs à l'**information générale à la population** que les appels relatifs à l'**information aux victimes et proches de victimes**.

En adhérant à la convention « Contact Center de crise », la Commune de Sombreffe peut dorénavant, si elle l'estime nécessaire lors d'une situation d'urgence, activer le numéro d'appel national du « Contact Center de crise » (1771). En composant ce numéro, les citoyens auront un **accès rapide et efficace à des réponses concernant la situation en cours**.

Cette adhésion à la convention du « Contact Center de crise » représente donc un pas significatif vers l'amélioration de notre capacité à faire face aux situations d'urgence. La Commune de Sombreffe est désormais mieux équipée pour assurer la sécurité et la communication transparente en cas de besoin.

LA CLDR REÇOIT LES « AGRICULTRICES 4.0 »



Un des projets de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est de **favoriser les échanges entre les agricultrices et la population de Sombreffe**. Ces échanges permettent de mieux comprendre leur métier et ses contraintes.

Dans ce cadre, le 4 mars dernier, la CLDR a invité, dans la salle du Conseil communal, les agricultrices qui font partie du groupe fondateur de la page Facebook « Agricultrices 4.0 ».

Deux d'entre elles sont Sombreffoises : Elodie Demanet et Maria Zillikens.

La présentation de cette très belle initiative a été réalisée par Myriam Lambillon, ancienne coordinatrice à l'Union des Agricultrices Wallonnes, accompagnée par la présidente actuelle de ce seul syndicat agricole féminin, Véronique Janssens.

La page « Agricultrices 4.0 » a été créée par 13 agricultrices namu-

roises qui ont dû tout gérer elles-mêmes sans subside.

Elles ont suivi des formations pour assurer un développement de qualité de la page.

N'hésitez pas à la consulter : vous y trouverez des **recettes de cuisine avec des produits locaux et de saison, le travail quotidien à la ferme**, ... tout cela avec de magnifiques photos et dans un langage accessible.



Nos 13 agricultrices animent aussi des campagnes de dons de sang, de boîtes de Noël, et d'autres campagnes citoyennes ...

Elles vous recommandent également de consulter le site web www.jecuisinelocal.be et la page Facebook www.facebook.com/jejardinelocal.

C'est un premier pas pour soutenir nos agriculteurs et agricultrices !



La Commune de Sombreffe lance son appel à projets pour le **Budget Participatif 2024** et vous invite à déposer vos projets pour le **31 août 2024** !

Le Budget Participatif : qu'est-ce que c'est ?

Le Budget Participatif est un processus démocratique par lequel les citoyens et/ou les associations s'impliquent dans l'affectation de **25.000 €** du budget extraordinaire de leur Commune pour des **projets d'intérêt général**.

Ce processus s'articule en plusieurs étapes, débutant par la phase du **dépôt des projets** !

A vous de jouer !

En tant que citoyen ou représentant d'une association, âgé d'au moins 18 ans et habitant Sombreffe, vous êtes invité à déposer vos idées de projet sur la plateforme dédiée au Budget Parti-

cipatif et cela, jusqu'au **31 août 2024 au plus tard** !

Les projets ne doivent pas dépasser un montant de **25.000 € TVAC** et doivent être liés à des infrastruc-

tures (et non à des dépenses de fonctionnement).

Il peut s'agir, par exemple, de projets d'embellissement d'un site ou d'une place, de rénovation d'un petit patrimoine public, d'installations publiques comme des bancs, des fontaines, des bacs de fleurs, etc.

Attention ! Les entreprises privées et les mandataires publics sont exclus du processus de dépôt de projet.

Comment déposer son projet ?

Connectez-vous à la plateforme du Budget Participatif via <https://participons.sombreffe.be> et enregistrez-vous. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter l'EPN communal au 071/820.899 ou par email à l'adresse xavier.vonneche@sombreffe.be.

Une fois que vous vous êtes enregistré, vous pouvez **soumettre votre projet**.

Et après ?

Les **services communaux** examineront ensuite la conformité, la légalité et la faisabilité des projets déposés. Ils proposeront éventuellement des suggestions de compatibilité aux auteurs.

Après l'acceptation des projets par l'Administration communale, les citoyens auront l'opportunité de **voter pour leurs projets préférés**, également sur la plateforme du Budget Participatif. Enfin, les projets retenus seront concrétisés.

Restez informé !

Nous aurons bien entendu l'occasion d'y revenir dans de prochains bulletins communaux, sur notre site web www.sombreffe.be et la page Facebook « Commune de Sombreffe – Officiel ». Restez connecté !

En attendant, participez activement au dépôt de VOS projets !

Contact : Service Cohésion sociale
☎ 071/117.005
✉ cohesionsociale@sombreffe.be



Informations aux citoyens

CONSULTATIONS ONE POUR LES ENFANTS



Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de Madame Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents). Tél. : 0499/998 005.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur SCHAUWERS, le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h00 à 15h00, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Les consultations initialement prévues à Ligny ont temporairement lieu dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe. Elles sont assurées par le Docteur HEIJMANS les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois à 13h30.

DON DE SANG AU COMPLEXE SPORTIF DE SOMBREFFE

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Le prochain don sans rendez-vous aura lieu **le jeudi 30 mai, de 15h00 à 18h15 au Complexe sportif de Sombreffe** (Allée de Château-Chinon, 6).

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



INFOS :
www.DonneurDeSang.be
0800 92 245

SERVICE DU SANG
CROIX-ROUGE
de Belgique

DOMAINE PROVINCIAL DE CHEVETOGNE : LE « PASS LOISIRS 2024 » EST DISPONIBLE À LA COMMUNE

Depuis plusieurs années, la Province de Namur offre la possibilité aux habitants des communes namuroises d'accéder au Domaine de Chevetogne à un tarif préférentiel.

Le « Pass loisirs », vendu 124 € au guichet d'entrée du Domaine, est proposé aux Sombreffoises et Sombreffois au prix de **78 €**. Il est disponible au guichet du service Population-Etat civil de l'Administration communale.

Il s'agit d'un autocollant qui, une fois collé sur le pare-brise avant du véhicule familial, donne libre accès au Domaine **pour le véhicule et ses occupants** et ce, **durant toute l'année en cours**. Les occupants du véhicule profitent alors pleinement du Domaine, de ses infrastructures et de ses animations (ouvertes selon le calendrier d'ouverture) sans payer de supplément !

Il est valable à partir de l'achat jusqu'au 31 décembre de l'année en cours (et non de date à date).

Cerise sur le gâteau : en l'achetant **avant le 30 juin 2024**, vous recevrez un ticket «**J'invite mes amis**» valable pour **4 entrées à utiliser** jusqu'à la fin de l'année 2024 !



LA ZONE DE SECOURS VAL DE SAMBRE VOUS INFORME



Feux d'artifice : quelles sont les règles de sécurité ?

En Belgique, la fabrication, la vente et la possession de feux d'artifice sont réglementées par des directives européennes (2013/29/EU et 2014/58/EU) et par des arrêtés royaux et ministériels depuis le 23 septembre 1958.

Règles de sécurité

- Stockez les artifices dans un endroit sec et dans un espace fermé.
- Lisez toutes les notices d'instructions avant la mise à feu d'un artifice quel qu'il soit.
- Choisissez un lieu de tir approprié : une zone bien dégagée, idéalement plate, horizontale et dure, se trouvant loin des habitations, des véhicules en stationnement et éloignée d'une végétation abondante, surtout si celle-ci est sèche.
- En cas de vent fort, annulez le tir de fusées.
- Mettez les animaux en lieu sûr : les chiens et les chevaux notamment craignent le bruit engendré par les feux d'artifice et sont effrayés dès

les premières déflagrations.

- L'alcool et les feux d'artifices ne font pas bon ménage ; mieux vaut être sobre !
- Les spectateurs doivent impérativement se tenir à une distance minimale de 10 mètres de l'allumage.
- Protégez efficacement vos yeux en utilisant des lunettes de protection.
- Utilisez toujours l'allumeur prévu dans les assortiments et jamais une allumette ou un briquet : la mèche risque de brûler trop rapidement et vous n'aurez pas le temps de vous éloigner. A défaut, un cigare ou une cigarette conviennent également.
- Stabilisez les batteries en les entourant, par exemple, de blocs lourds.
- Ne vous courbez jamais au-dessus de la fusée.
- Ne dirigez jamais un produit allumé vers une personne.
- Placez la fusée dans une buse verticale. Pour ce faire, fixez solidement un tube dans le sol, placez-y le bâton de la fusée et ne tirez qu'une fusée à la fois.
- Allumez toujours les mèches avec les bras tendus.
- N'essayez jamais de rallumer des artifices qui ont refusé toute action et attendez au moins 30 minutes avant toute manipulation.
- Eteignez immédiatement les résidus incandescents au niveau du sol à l'aide d'eau.

- Ne laissez jamais des enfants allumer un feu d'artifice.
- Prévoyez un ou plusieurs extincteur(s) à poudre ou à mousse à proximité immédiate du lancement.
- Munissez-vous d'une couverture anti-feu, ce qui constitue le meilleur moyen d'extinction sur un feu de personne. Si vous n'en possédez pas, prévoyez suffisamment d'eau et en dernier recours, faites rouler la personne sur le sol.
- Si, malgré tout, un accident devait se produire avec des brûlures, rincez celles-ci pendant 20 minutes à l'eau courante et appelez immédiatement les secours via le 112.

La réglementation locale : renseignez-vous !

Le règlement général de police peut interdire l'usage de pièces d'artifice ou de lampions sur tout ou partie du territoire de la commune, les jardins et terrains privés inclus, sauf autorisation exceptionnelle.

Informez-vous donc au préalable auprès de votre administration communale ou votre zone de police locale pour savoir si le tir d'artifices est autorisé et à quelles conditions.





Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

☎ 071/117 000 – ☎ 071/827 440

✉ info@sombreffe.be

🌐 www.sombreffe.be

📘 Commune de Sombreffe-Officiel

📱 @ACSombreffe

🏠 Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative : ☎ 071/117 001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117 002 - ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117 002 - ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117 006 - ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117 007 - ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal - Propreté publique : ☎ 071/117 008

✉ environnement@sombreffe.be



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117 009 – ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public - Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117 004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Logement - Plan de cohésion - PMR et pensions - ODR – Jumelage – Tourisme – Académie : ☎ 071/117 005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820 899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) : ☎ 0499/699 324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117 003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117 003 – ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117 003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117 003

✉ finances@sombreffe.be

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (**à l'exception du service Urbanisme**) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement sur rendez-vous** par téléphone au ☎ 071/117 006 ou par mail à l'adresse ✉ urbanisme@sombreffe.be.

AUTRES COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56 (durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04 (réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

COMMÉMORATIONS DE LA FIN DES COMBATS EN EUROPE

Invitation à tous – Un geste citoyen pour le souvenir !

La Cérémonie patriotique du 8 mai a été repensée en raison du changement du calendrier scolaire. Les associations patriotiques, l'Administration communale et le Collège ont à cœur de transmettre les valeurs démocratiques et de rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour elles.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, les écoles vous proposent une cérémonie entièrement pensée et réalisée par leurs soins. Cette année, ce sont les écoles de Sombreffe (Saint-Laurent et des 2 Châtaigniers) qui organisent la cérémonie intitulée «**Hommage à nos héros oubliés**» et qui se déroulera le **mardi 14 mai 2024 à 11h00** au monument commémoratif situé à l'Administration communale (Allée de Château Chinon – entrée principale de la Commune).

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à cette commémoration.





LEADING IN TRAILERS



DEPUIS 1976



REMORQUES SARIS

L'OASIS DES LOISIRS

SPÉCIALISTE DES REMORQUES SARIS

Chaussée de Gembloux 69
5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél. 071 88 99 15
oasisloisirstongrinne@skynet.be



Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

Place de l'Orneau 26
5030 Gembloux
081 600020



VOTRE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE

Chauffage et sanitaire
Montage – Entretien – Dépannage
Installateur agréé

VIESSMANN

Art Quentin
Rue Pichelin 2d - 5140 Sombreffe
GSM 0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com



SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS
Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405
samuel.servais@hotmail.com

CHEMIN DE BRYE, 7
5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83

Brasserie Blocry Sonia

livraison à domicile dans votre région

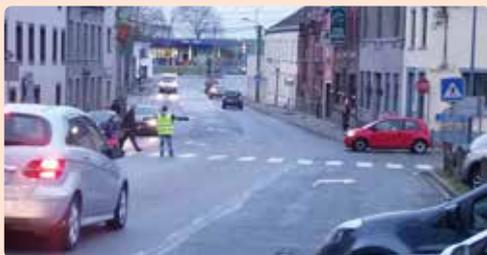
Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants habilités (H/F/X) pour assurer la sécurité aux abords des écoles



Le/la surveillant(e) habilité(e) par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles « Les 2 Châtaigniers ».

Profil

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Être enseignant, parent, personne retraitée, ... ;
- Être disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles (matin et midi) ;
- Être soucieux de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles ;
- Être disposé à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom.

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location ;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.659,29 € par an (montant au 01.01.2024).



Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales

Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail
De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi),

soit un contrat de 8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.



Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel - ☎ 071/117 001

✉ veronique.ladriere@sombreffe.be

✉ sophie.libeau@sombreffe.be



Les bénévoles des écoles communales mis à l'honneur !

Le 20 février dernier, un hommage chaleureux a été rendu aux **bénévoles des écoles communales** de notre entité, pour saluer leur engagement et le soutien inestimable qu'ils apportent à nos enseignants ! Ce moment convivial à la salle du Conseil de l'Administration communale a été l'occasion de souligner la diversité des contributions des bénévoles, mettant en lumière la richesse de leur implication. Que ce soit en accompagnant les élèves lors de sorties pédagogiques, à la piscine, ou lors d'excursions, en aidant à différents ateliers et aux fêtes scolaires, en donnant des cours de chant ou d'informatique, ou encore en partageant des histoires, ces bénévoles consacrent généreusement de leur temps pour contribuer à l'épanouissement des écoliers.

Un tout grand merci pour leur dévouement à mesdames Isabelle DAUJEU MONT, Véronique DESSART, LEDRU Maud, Laurence DUCHESNE, Martine LEMAIRE, Sophie VERLEYEN, Chantal WARZÉE, Charlotte MESSIAN, Lindsay GONZALEZ, Patricia PIRARD, Françoise VASSART, Gilberte DEBACQ, Julie GUISSSET, Gilliane SKIBA et à messieurs Michel VANDERPEYPEN, Pascal DEGÉE, Roberto CANSIRRO, Jean WARZÉE et Roland BERWAR.

Service Cadre de vie

Travaux de jardin en période de nidification : attention aux oiseaux !

Les arbres et les haies sont d'une importance capitale pour la nidification des oiseaux. Au printemps, il est donc important d'éviter les tailles de haies, les élagages ou les abat-tages d'arbres.

Dans nos régions, la période de nidification s'étend environ du mois de mars jusqu'à la mi-août. C'est à cette période que les oiseaux se reproduisent et qu'ils ont le plus besoin des haies, des arbres ou des troncs creux comme supports pour leur nid, mais aussi comme source de nourriture.

Pourquoi ne pas déranger la faune durant cette période* ?

Durant la période de nidification, il est primordial de ne pas perturber la faune et cela, pour plusieurs raisons.

Atteinte aux couvées

La réalisation de taille ou d'élagage lors de la période de reproduction nuit gravement aux **couvées** en détruisant leur support ou en délogeant les parents, effrayés par le bruit.

Utilité de la végétation

Les arbres et haies procurent aux oiseaux des sites de nidification, des abris pour passer la nuit, des postes de chant, etc. Ils sont aussi très importants pour leur **alimentation**, les oiseaux y trouvant des graines, fruits et insectes.

Menace sur les espèces

De nombreuses espèces, dont certaines **menacées d'extinction**, souffrent directement des pratiques de taille et d'élagage.

Perturbation de la faune sauvage

Même si la nichée n'est pas directement atteinte, les travaux de taille et d'élagage impactent la végétation autour de celle-ci et perturbent ainsi la faune sauvage. Les nichées seront **plus exposées aux prédateurs**.

Saturation des centres de soins pour la faune sauvage

Les centres de réhabilitation, déjà débordés le reste de l'année, sont, à cette période, à **saturation**.

Période de taille et d'élagage : que prévoit la réglementation ?

En Région wallonne, seuls les agriculteurs ont l'obligation de ne pas tailler les haies et les arbres **entre le 1er avril et le 31 juillet**.

Si rien n'est prévu pour les particuliers, la Commune de Sombreffe leur recommande toutefois vivement d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres durant la même période, à savoir **entre le 1er avril et le 31 juillet**.

*Source : La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (www.protectiondesoiseaux.be).



Le site des 3 Viviers : un havre de paix au milieu des campagnes sombreffoises

Il y a maintenant un peu plus d'un an, le 19 mars 2023, le Collège communal de Sombreffe inaugurait le site des 3 Viviers. Niché à l'ouest du village de Sombreffe, à l'extrémité de la rue Croix Brûlée, ce joyau de verdure offre aux habitants un havre de paix où règnent le chant des oiseaux et le murmure apaisant d'un petit ruisseau.

Avec le retour des beaux jours et le réveil printanier de la nature, le moment est idéal pour retracer l'histoire de ce site et, pourquoi pas, vous donner l'envie de le découvrir.



Carte FERRARIS dressée entre 1770 et 1778

Retour dans le temps

L'histoire des 3 Viviers remonte au **18^{ème} siècle**, comme en témoignent les cartes du Comte de Ferraris datant des années 1770-1778. Cependant, des indices laissent penser que, dès le **Moyen-Âge**, ces **viviers fournissaient en poissons le château de Sombreffe**. Les trois étangs étaient alimentés par deux affluents de la Sombre, le ruisseau des Trois Viviers et un autre cours d'eau non nommé.

Marcel Léonet, dans son ouvrage¹, nous éclaire sur le passé du site : « Ces Trois Viviers étaient longés par le chemin reliant Gentinnes à Ligny et séparés par une digue. Ce même chemin enjambait le ruisseau des Trois Viviers par un pont construit avec plusieurs gros arbres de travers, réparé vers 1795 avec des frênes gisant sur la digue de l'étang ».

Le projet de réhabilitation du site

Le processus de réhabilitation a débuté dans les années 1990, avec la plantation de deux bosquets aux extrémités nord du site.

En 2008, une **première visite de Natagora** a été organisée, à la demande de l'administration communale, pour explorer les possibilités d'aménagement. S'en suit, à l'automne de la même année, la plantation d'un bosquet au sud du site et de saules le long du ruisseau, par le Service Environnement et un groupe de citoyens.

En 2009, sous l'impulsion du « Conseil Communal des Enfants » qui avait comme projet la création d'une mare, le Collège communal a pris la décision de **recreuser** non pas une mais **cinq mares**, marquant le début d'un processus de transformation qui a connu son point culminant le 5 juin 2011 avec la « Journée des mares » organisée en collaboration avec Natagora.

Après 10 ans d'inaction, un coup d'accélérateur a été donné pour sa transformation en 2020, après la décision du Collège communal actuel de reborder le terrain et de **créer une réserve naturelle** !



Les travaux récents

Les années 2021 et 2022 ont été marquées par **divers travaux** dans le cadre de **deux appels à projets**, « Biodiversité de la Wallonie » et « Yes We Plant ». Ces travaux ont inclus le recreusement des mares (disparues suite à la période d'inaction), l'installation de clôtures, la mise en place d'un observatoire avec une aire en copeaux pour les rassemblements éducatifs, le terrassement du chemin menant à l'observatoire, la pose de panneaux didactiques et de mobilier urbain, ainsi que la plantation de végétation et de haies.

Le **Chemin 44 bis, reliant Gentinnes à Ligny**, a, quant à lui, été retracé et réempierre par les ouvriers communaux, offrant aux Sombreffois une magnifique balade bucolique le long de la réserve naturelle.

Et à l'avenir ?

Si l'inauguration du site en mars de l'année dernière a constitué une étape importante pour ce projet, elle n'en marque toutefois pas la fin. Un projet de **bail emphytéotique avec l'ASBL Natagora** est en cours pour la gestion du site mais aussi pour entamer les démarches de reconnaissance comme **réserve naturelle à vocation pédagogique**.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de ce projet !



¹ Sombreffe Mémoire du Passé, Marcel Léonet, Samaravia, 1987

Sombreffe, commune pilote pour le projet de « Gestion Intégrée d'Égouttage »

La Commune de Sombreffe a été choisie par l'Intercommunale namuroise de Services Publics (INASEP) pour participer à une **initiative pilote visant à sonder les réseaux d'égouts**. Une convention de partenariat a récemment été signée entre notre commune, la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) et l'INASEP.

En quoi consiste ce projet ?

L'entretien du réseau d'égouttage relève de la compétence communale. La SPGE constate toutefois que les moyens financiers et humains des communes ne sont souvent pas suffisants pour assurer un entretien adéquat. En conséquence, la gestion des égouts est souvent curative plutôt que préventive. C'est dans cette optique que la SPGE a élevé l'amélioration de la gestion patrimoniale des égouts au rang de priorité dans son nouveau contrat de gestion avec le gouvernement wallon. Elle propose ainsi de mettre en place une **gestion intégrée de la chaîne d'assainissement, couvrant le trajet du raccordement particulier jusqu'à la station d'épuration**.

Pour concrétiser cette démarche, la SPGE a mandaté les sept Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) en Wallonie afin qu'ils sélectionnent des communes pour une opération pilote nommée « Gestion Intégrée de l'Égouttage » (GIEg) sur une portion de leur réseau d'égout. Ce projet s'étendra sur environ 500 km de réseau à l'échelle de la Wallonie, qui compte plus de 20 000 km au total.

L'objectif de cette opération pilote est d'évaluer les impacts opérationnels, financiers, juridiques et environnementaux d'une gestion des réseaux d'égout par les OAA.

Pourquoi la commune de Sombreffe a-t-elle été choisie ?

Sur les 38 communes que compte la province de Namur, l'INASEP, en tant qu'organisme d'assainissement agréé (OAA) pour la province de Namur, a identifié, comme répondant aux critères requis, quatre communes. Parmi celles-ci : Sombreffe. Notre commune dispose en effet d'une cartographie du réseau et est considérée comme précurseur en raison de son adhésion aux services de l'AGREA (Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement) .

En raison de son bâti et de ses pentes de tuyauterie très légères, le projet pilote se concentrera, pour notre commune, sur le **village de Ligny**. Une analyse par endoscopie de **13 km d'égout y sera réalisée**. Il est important de souligner que la commune ne supportera aucun coût direct dans le cadre de cette initiative.

L'INASEP dispose d'un délai de trois ans et d'un budget de **700 000 €** pour mener à bien cette opération pilote sur les quatre communes sélectionnées.

Le travail réalisé ces 4 dernières années par la Commune de Sombreffe a, sans aucun doute, contribué à sa désignation, par l'INASEP, en tant que commune pilote pour ce projet !

¹ L'objectif de l'AGREA est d'accompagner les communes vers une gestion patrimoniale des réseaux d'égouttage. Ses services consistent notamment en le nettoyage, le curage et l'endoscopie des égouts. A noter que l'investissement engagé à ce jour pour cette adhésion est d'environ 256.000€. Il a notamment permis que pas moins de 500 tonnes de boue soient évacuées vers un centre de traitement.



Service Cohésion sociale

SOCIAL

Permanence sociale par le SPF à Ligny

La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe le **1er lundi du mois de 9h à 12h** (en cas de jour férié, vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Actualités) à la **Maison Multiservices** (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny.

Prochaines dates de permanence

- 6 mai 2024,
- 3 juin 2024.

La permanence est assurée par Monsieur Samuel COPPIN, assistant social au SPF.

Contact :

 samuel.coppin@minsoc.fed.be

En cas d'absence, vous pouvez aussi contacter le SPF Sécurité sociale :

- Via le 0800/98.799 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30
- Par internet : via le formulaire de contact sur le site internet <https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact>



Samaravia asbl

La fin de l'année académique approche ! Il est donc temps de dévoiler le travail de nos ateliers créatifs. Lors de nos événements de fin d'année, vous aurez l'occasion de découvrir une variété de réalisations en broderie, gravure, illustration et peinture, ainsi qu'un spectacle musical de théâtre d'objets et de marionnettes.

Des moments de partage pour fêter l'art et la créativité !

La fête des ateliers

À chaque saison, son thème. Pour cette année 2023-2024, les animatrices ont choisi d'explorer le thème **"Divers cités – mélange de couleurs"**. Un voyage à travers cités et diversité du monde pour ouvrir nos horizons. Nos intentions pour cette deuxième saison sont de célébrer la mixité, d'accueillir nos différences et de découvrir les multiples couleurs culturelles afin d'embrasser notre humanité. Chaque atelier exposera ses recherches et réalisations lors du week-end du **19, 20 et 21 avril 2024 au Centre Communal de Ligny**.

Vendredi soir, le vernissage lancera les festivités. Samedi, l'exposition sera accessible gratuitement de 13h à 17h. Tandis que le dimanche, la **balade du fil** s'ajoutera à l'événement pour vous proposer sa célèbre **brocante** de 9h à 18h. Une entrée de 2€ vous sera alors demandée. Un week-end festif avec diverses animations à noter dans l'agenda !



Le spectacle de notre troupe intergénérationnelle

Après les vacances de printemps, notre atelier théâtre vous invite à découvrir son adaptation de **"Charlie et la chocolaterie"**. Le **dimanche 19 mai**, la salle de réception du **Centre Communal de Ligny** sera transformée pour vous accueillir comme au théâtre.

Rendez-vous à 15h pour un spectacle intergénérationnel et interdisciplinaire. Et ne partez pas trop vite, car la représentation sera suivie d'un goûter. Entrée gratuite sur réservation.



Contact : Fei-Lin Benoit – ☎ 0492/53 37 88 - ✉ info@samaravia.be - 🌐 www.samaravia.be



© RTBF-VLADVCK

Le saviez-vous ?

Vous l'avez peut-être reconnue sur vos écrans, la coordinatrice de l'ASBL Samaravia, **Fei-Lin BENOIT**, participe cette année à l'émission télévisée **The Voice Belgique**, diffusée sur La Une. Elle ne concourt pas seule puisqu'elle est accompagnée de son amie Paloma et, à deux, elles viennent se présenter avec leur groupe **«YUN KO»**. Ce deuxième visage peut également vous être familier car Paloma Reyes Moraga est originaire de Sombrefe. Lors de leur Blind Audition, elles ont interprété «la dalle» du groupe L.E.J., une reprise originale et tout en douceur qui a convaincu BJ Scott.

Leur duo est né il y a deux ans. Chacune est accompagnée de son ukulélé. Leur univers musical s'inspire de leur métissage. Leur nom YUN KO signifie «la mélodie de l'eau» : «Yun», mot coréen qui se traduit par «mélodie», et «Ko» veut dire «eau» en mapudungun, langue d'un des peuples indigènes du Chili. Actuellement en développement, leur projet tente de mélanger leurs origines respectives avec d'autres instruments, tels que le charango et le cuatro vénézolano, petites guitares latino, ou encore le Janggu, percussion coréenne. Pour les soutenir, vous pouvez suivre leurs pages @yunkomusic sur Instagram, Facebook et YouTube.

Quoi de neuf à l'EPN ?

L'aide informatique pour les seniors

Le groupe des seniors est à présent au complet pour **apprendre les bases de l'informatique** à l'EPN de Ligny. Ce sont maintenant 7 personnes qui répondront présentes à ce rendez-vous régulier mis en place 3 à 4 fois par mois. Cette classe est l'occasion de **désamorcer les craintes** du groupe envers la technologie, mais aussi de l'aider à discerner ce qui constitue un quelconque « danger » de ce qui n'en représente pas. Pour l'instant, les seniors sont en train d'apprendre à utiliser une clé USB, à faire des transferts de fichiers, à télécharger des images sur Internet et à les ranger dans des dossiers appropriés qu'ils créent par eux-mêmes.

Les ateliers enfants à l'EPN

De nouveaux ateliers arrivent pour les enfants. Ils sont toujours **gratuits** et tournés vers la **créativité par la technologie** afin de les encourager à aborder ces outils de façon intelligente.



Cette année 2024 a redémarré en force avec l'atelier de programmation de jeux-vidéo, durant la première semaine des congés de détente. Les enfants ont pu utiliser l'**application en ligne gratuite « Scratch »**.



Le jeu d'Adrielle fait pleuvoir des buildings.



L'extinction des dinosaures d'Hugo.

Ce fut une belle découverte pour certains et un perfectionnement pour d'autres. Toute la classe a pu au minimum terminer un jeu avec l'animateur. Les enfants ont même pu retrouver leur projet depuis chez eux, en accédant au compte en ligne sur « Scratch ».

Vous pouvez aussi jouer à leurs jeux, disponibles sur le site de l'EPN (avec PC)



dans la partie atelier et dans le sujet correspondant à cette activité. Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-contre pour découvrir comment s'est passé l'activité.

La deuxième semaine des congés de détente, l'EPN a accueilli 7 enfants pour réaliser du **montage vidéo**. Cette animation, appelée « Story-Montage », leur a permis de créer une histoire avec une série d'images qu'ils ont pu choisir sur le site « Pixabay », selon leurs goûts.

Ils ont appris le **programme « Photos héritées »**, préinstallé sur Windows 10 et 11. Rapidement, le groupe a pu monter son histoire, choisir une musique adaptée, y mettre des sous-titres ainsi que des effets spéciaux pour de superbes résultats.

Le dernier jour d'activité, les enfants ont même pris leurs propres photos avec les tablettes tactiles pour créer une histoire ensemble et de manière autonome.

Vous pouvez voir leurs réalisations sur le site EPN dans le menu « Ateliers », dans le sujet 2024 « Story-Montage » ou en scannant directement le QR code ci-contre.



Plus de photos au PhotoLab

La classe est de nouveau plus importante et le sujet « photo » est bien mis en valeur grâce au retour de Pascal



Horsch, venu en renfort de l'animateur. Dernièrement, le cours s'est davantage concentré sur la photo, l'informatique et la retouche d'images. Dorénavant, le groupe peut bénéficier de **plus de conseils et d'explications concernant le cadrage, les couleurs, les aspects techniques**, mais aussi se retrouver plus souvent à l'extérieur pour mettre en pratique tous les aspects théoriques.

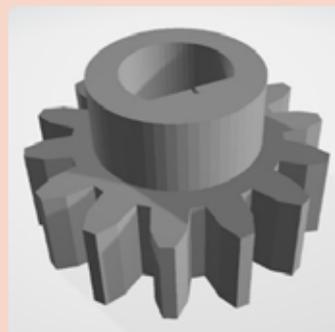


L'impression 3D au service des citoyens

Depuis quelques temps maintenant, l'imprimante 3D est disponible pour **toute personne désireuse de réparer un objet cassé ou d'en reproduire un dans son entièreté**. Il est aussi possible de créer un objet selon un besoin spécifique, en demandant à l'animateur de l'EPN de modéliser d'abord la pièce en 3D et de la préparer pour l'impression. N'hésitez donc pas à en profiter, ce service est gratuit.

Vous souhaitez savoir si une réalisation est possible ? Prenez directement contact avec l'animateur !

Exemples d'objets imprimés à l'EPN de Ligny :



Contact : Xavier Vonneche
✉ xavier.vonneche@sombrefe.be

La commune de Sombreffe soutient les accueillantes d'enfants à domicile !

Accueillir des enfants de 0 à 3 ans chez soi, c'est un métier à dimension humaine : c'est leur donner toutes les opportunités pour grandir chacun à son rythme, au sein d'un petit groupe, dans un cadre chaleureux. L'accueillante reçoit 4 à 5 enfants dans un autre lieu adapté.

Pour soutenir ce métier de passion, la Commune de Sombreffe offre une « **prime unique** » à l'**installation de 300€** par enfant « équivalent temps plein » accueilli.

Les années suivantes, une **prime « à la continuité »** est octroyée selon le même principe. Celle-ci s'élève à **135€ par place d'accueil et par an**.

Des ateliers d'éveil musical sont également organisés avec les Jeunesses Musicales dans les milieux d'accueil qui le souhaitent.



Contact :

Fanny Defossez – Agent en charge de la petite enfance – ☎ 071/117.005 – ✉ fanny.defossez@sombreffe.be

Donnez votre avis sur les « activités temps libre » des enfants de l'entité !



En 2004, Sombreffe rentrait son premier **programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE)**.

Depuis 20 ans, la Commission Communale de l'Accueil se réunit et œuvre à l'amélioration des « **activités de temps libre** » des

enfants de l'entité âgés de **2,5 à 12 ans**.

Pour cela, elle élabore un programme coordonné et concerté entre les parties concernées. Cette concertation des acteurs locaux permet de structurer l'offre d'accueil, de favoriser la mise en commun de moyens et d'établir des synergies visant une plus grande efficacité.

Pour permettre à la Commission d'établir le **programme CLE pour 2025-2030** sur base d'un état des lieux actuel, une enquête s'adressant aux enfants, encadrants et parents qui fréquentent l'entité de Sombreffe, a été ouverte.

Cette enquête sera envoyée à l'Observatoire de l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse.

Le programme basé sur les résultats de l'enquête sera soumis à l'ONE pour l'agrément.

Vous recevrez, ou pourrez très prochainement voir sur la page Facebook « Comme de Sombreffe – Officiel », le **lien pour y participer**. Nous vous remercions déjà de prendre les quelques minutes qui permettront de faire avancer votre commune ainsi que les activités que les partenaires mettent en place pour les enfants.

Pour plus d'informations ou obtenir le lien pour participer à cette enquête, prenez contact avec la Coordinatrice Accueil Temps Libre de la Commune !

Contact : Fanny Defossez – Coordinatrice Accueil Temps Libre – ☎ 071/117.005
✉ fanny.defossez@sombreffe.be



Vous êtes opérateur ? Faites connaître vos activités pour enfants !

Vous **organisez des activités pour enfants** et jeunes sur l'entité de Sombreffe ?

Un **répertoire des activités et une brochure ATL (Accueil Temps Libre) pour les vacances d'été** sont en création par la Commission Communale de l'Accueil, pour promouvoir des activités disponibles sur la commune.

Vous souhaitez faire apparaître votre activité dans le répertoire ou dans la prochaine brochure ATL ?

Scannez le QR code et remplissez le formulaire (avant le 13 mai pour la brochure ATL) !



QR code pour le répertoire des activités



QR code pour la brochure ATL

Contact : Fanny Defossez – Coordinatrice Accueil Temps Libre – ☎ 071/117.005
✉ fanny.defossez@sombreffe.be

Stage OXYjeunes

L'asbl OXYjeunes organise une plaine de vacances durant les **vacances de printemps**, en partenariat avec la Commune de Sombreffe !



Sur le thème « **Soleil levant** », les enfants de **3 à 12 ans** vivront une expérience inoubliable avec la découverte de la culture japonaise, de l'écriture et des mangas... Avec une mise en avant des plus grandes légendes et histoires, les petits aventuriers profiteront de moments enrichissants et passionnants !

Informations pratiques

- **Quand ?** Du 29 avril au 3 mai 2024 (férié le mercredi 1er mai) et du 6 au 10 mai 2024 (férié le jeudi 9 mai).
- **Horaire :** De 9 à 16h (garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30).
- **Où ?** A l'Ecole communale de Tongrinne, rue du Maréchal Juin, 3.
- **Prix ?** 65€/la semaine (60€/la semaine à partir du 2ème enfant).

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. La collation de l'après-midi est offerte.

Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl Oxyjeunes sur www.oxyjeunes.be/events/stage-sombreffe ou au 071/38.84.00.

Contact :

OXYjeunes - ☎ 071/38 84 00 - ✉ info@oxyjeunes.be

OXYjeunes Votre organisation de jeunesse ! Organisation de jeunesse reconnue et agréée par : **FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES** **ONE**

Stage de printemps
Soleil levant
De 3 à 12 ans

Du 29 avril au 3 mai (semaine 1)
Et du 6 au 10 mai (semaine 2)
De 8h à 17h30
65€ la semaine
60€ à partir du 2ème enfant

Rue du Maréchal Juin, 3
5140 Tongrinne

OXYjeunes
Association sans but lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

Le Conseil Consultatif Communal de Sombreffe

Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/stage-sombreffe

AÎNÉS



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le CCCA de Sombreffe défend la liberté des aînés à se déplacer

La mobilité est un droit fondamental à tout âge et, encore plus, pour les personnes âgées. Se déplacer est une nécessité vitale pour la santé physique, mentale et le rôle social des Aînés.

L'utilisation des transports en commun n'est pas souvent un choix possible alors que nous souhaitons adhérer à la défense du climat.

Ce choix est rendu impossible pour les Aînés en raison de :

- La suppression de certaines gares ;
- La suppression des guichets ;
- L'obligation d'utiliser les automates ou internet ;
- La raréfaction des points de retrait du cash ;
- L'interdiction de payer en cash dans les trains ;
- L'obligation de posséder un smartphone pour toutes ces opérations ;
- La suppression du ticket senior et son remplacement par des démarches multiples : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !

Le CCCA de Sombreffe s'oppose à toutes ces suppressions qui entravent la liberté des Aînés et portent atteinte à leur santé.

La mobilité est un droit essentiel de la Cohésion Sociale.



Conseil Consultatif Communal
des Aînés de Sombreffe

Permanences

Les prochaines permanences du service Population–Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 20 avril 2024
- 4 mai 2024
- 18 mai 2024
- 1er juin 2024
- 15 juin 2024

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



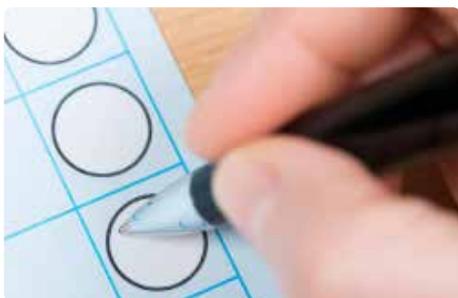
MARIAGES

Un couple s'est marié civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Robin DE STREIGNARD et Madame Marie-Françoise GOOSSENS se sont mariés civilement à Sombreffe le 24 février 2024

ELECTIONS EUROPÉENNES, FÉDÉRALES ET RÉGIONALES DU 9 JUIN 2024



L'année 2024 sera rythmée par deux rendez-vous électoraux ! La première date à retenir est celle du **9 juin** avec les **élections européennes, fédérales et régionales**. Le **13 octobre**, les citoyens retourneront aux urnes pour les **élections communales et provinciales**.

Dans le cadre de cette actualité, nous répondons à quelques questions pratiques que vous pourriez vous poser avant de vous rendre à l'isoloir le 9 juin prochain !

Le vote est-il obligatoire ?

Si vous êtes inscrit dans le registre de la population d'une commune belge, vous êtes **obligé de participer aux élections**, dès que vous avez **18 ans**, au jour de l'élection. L'inscription est automatique. Cela signifie que vous recevrez une convocation électorale et que vous devrez vous rendre dans l'isoloir de votre bureau de vote pour faire votre choix.

Quand vais-je recevoir ma convocation électorale ?

Les convocations électorales seront envoyées **au plus tard 15 jours avant les élections**, conformément au Code électoral.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation électorale dans ce délai, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Population. Vous pouvez, dans tous les cas, venir y chercher un duplicata jusqu'au 7 juin à midi.

Quelles sont les heures d'ouverture des bureaux de vote ?

Les bureaux de vote ouvriront à **8h00** et fermeront à **14h00**.

10 bureaux de vote seront installés sur l'ensemble de la commune. L'adresse précise du bureau où vous devrez voter sera mentionnée sur votre convocation électorale.

Qu'en est-il du vote des mineurs âgés de 16 à 17 ans ?

Les mineurs âgés de 16 et 17 ans recevront également une convocation électorale mais uniquement pour participer au scrutin européen. Ils ne peuvent donc pas voter pour les élections fédérales et régionales.

Les mineurs belges seront **d'office inscrits** au registre des électeurs.

Tout comme pour les citoyens majeurs, le vote des mineurs âgés de 16 et 17 ans est obligatoire.

Qu'en est-il du vote des personnes d'origine étrangère ?

Un citoyen de nationalité étrangère issu d'un état **membre de l'Union Européenne** et domicilié sur le territoire peut participer au scrutin du 9 juin 2024, **uniquement pour les élections européennes**. Il ne peut donc pas voter pour les élections fédérales et régionales.

Un citoyen de nationalité étrangère **non-issu d'un état membre de l'Union Européenne** ne peut, quant à lui, pas participer aux élections du 9 juin 2024.

Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ?

Si vous êtes dans l'incapacité d'aller voter le jour des élections, vous avez deux possibilités :

- Soit vous donnez procuration à un autre électeur (voyez la question ci-dessous) ;
- Soit vous transmettez votre motif d'absence au juge de paix de votre canton. Il décidera si le motif est justifié ou non. Pour la commune de Sombreffe, les coordonnées de contact du juge de paix sont les suivantes : j.p.gembloux@just.fgov.be - 081/62.04.70 - Chaussée de Wavre, 46 à 5030 Gembloux.

Communiquez-lui les éléments suivants :

- o Nom et prénom
- o Numéro de registre national
- o Adresse
- o Justificatifs divers

Le vote par procuration, comment ça marche ?

Pour certains motifs, l'électeur peut donner une procuration à un autre électeur. Le motif devra impérativement être attesté sur le formulaire de justification et cela, dans un certain délai.

→ Dans quels cas peut-on voter par procuration ?

Un électeur (appelé le mandant) peut donner une procuration à un autre électeur (appelé le mandataire) dans les délais et pour les motifs suivants :

Jusqu'au jour des élections

1. En cas d'incapacité médicale
2. En cas d'incapacité professionnelle (pour les travailleurs indépendants, voyez plus bas)
3. En cas d'incapacité pour les étudiants dans le cadre de leur formation
4. En cas de privation de liberté
5. En cas d'incapacité liée à la pratique d'une activité liée à ses convictions

Jusqu'à la veille des élections

1. En cas d'incapacité professionnelle pour un travailleur indépendant
2. En cas de séjour à l'étranger pour un motif non professionnel

→ **Formulaire de justification : comment le compléter ?**

En cas de vote par procuration, le mandant doit impérativement faire attester le motif de son absence sur le **formulaire de procuration**. La seule présentation au bureau de vote d'un certificat médical, par exemple, accompagnant une convocation électorale ne pourra suffire.

Le formulaire de procuration devra être complété et signé par l'électeur qui donne procuration (mandant), l'électeur qui reçoit la procuration (mandataire) et la personne habilitée à justifier l'absence le jour du scrutin (voyez le tableau). Pour certains motifs, une **déclaration sur l'honneur** doit être jointe au formulaire de procuration.

Le formulaire de procuration et la déclaration sur l'honneur peuvent être obtenus auprès du Service Population de votre commune ou sur les sites web www.sombreffe.be (onglet « Elections 2024 ») ou www.elections.fgov.be (rubrique « Que faire en cas d'indisponibilité le jour du vote ? »).

Motif de l'absence	Personne habilitée à justifier l'absence sur le formulaire de procuration
Incapacité médicale	Médecin
Incapacité professionnelle (à l'exception des travailleurs indépendants)	Employeur
Etude	Responsable de l'établissement scolaire
Privation de liberté	Responsable de l'établissement pénitentiaire
Incapacité liée à la pratique d'une activité liée à des convictions religieuses	Organisateur de l'activité
Incapacité professionnelle pour un travailleur indépendant	Service Population de l'Administration communale sur base d'une déclaration sur l'honneur à joindre au formulaire de procuration
Séjour à l'étranger pour un motif non professionnel	Service Population de l'Administration communale sur base de justificatifs (titre de transport, réservation de logement, ...) ou d'une déclaration sur l'honneur à joindre au formulaire de procuration

→ **A qui peut-on donner procuration ?**

Un électeur peut donner procuration à **n'importe quel autre électeur qui peut voter pour les mêmes candidats que lui**. Il doit donc s'agir d'un électeur de la même circonscription électorale et qui peut voter pour le même scrutin.

Important ! Un électeur ne peut détenir qu'une seule procuration.

Le jour du vote, comment cela se passe-t-il ?

Le jour du scrutin, le mandataire devra **d'abord effectuer son vote dans son propre bureau**. Il votera ensuite dans le bureau du mandant.

Le mandataire doit, pour pouvoir exercer la procuration dans le bureau de vote du mandant, être en possession des documents suivants :

- le formulaire de procuration complété et signé,
- son document d'identité,
- sa propre convocation qui portera la preuve qu'il a voté (= cachet apposé par son propre bureau de vote).

Où obtenir des informations complémentaires ?

- Auprès du Service Population :
Nathalie THOMAS
Cheffe de Service – ☎ 071/117.009
✉ population-etatcivil@sombreffe.be
- Sur www.sombreffe.be (onglet « Elections 2024 »)
- Auprès du Service Public Fédéral Intérieur - Direction des Elections :
www.elections.fgov.be

Nous recherchons des présidents de bureaux et des assesseurs !

À l'approche des dimanches 9 juin et 13 octobre 2024, les Villes et Communes de Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Sambreville et Sombreffe sont à la recherche de plus de 200 présidents de bureaux de vote ou de dépouillement et de plus de 1.000 assesseurs.

Si vous souhaitez vous engager et vivre cette expérience citoyenne, transmettez vos coordonnées complètes : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, numéro de registre national et niveau d'études à la **Cellule Elections de la Ville de Gembloux** ☎ 081/625.551 ou ✉ elections@gembloux.be.

Nous avons besoin de vous pour garantir le bon déroulement de ces élections !

Si le nombre de candidatures n'est pas suffisant, des convocations obligatoires seront émises par tirage au sort par la Justice de Paix.



Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – ✉ benoit.vandenschrck@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : ZARA Natalino - ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Assistante sociale en cheffe : CHALLE Carole ☎ 071/49.01.12 - ✉ carole.challe@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : ☎ 071/49.01.10 – ☎ 071/49.01.19 - ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : GAUTIER Jacques

Service social

Horaire des permanences :

- **Lundi** : de 9h à 11h30
- **Mardi** : de 9h à 11h30
- **Mercredi** : de 13h à 15h
- **Judi** : de 9h à 11h30 (permanence dédiée aux Ukrainiens et à l'énergie)
- **Vendredi** : pas de permanence - Sur rendez-vous uniquement

Allocation de chauffage

- Jeudi, de 9h00 à 11h30
- Contact : ✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

- Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

Distribution de repas à domicile

- Contact : ☎ 071/49.01.10 ✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez vous déplacer seul(e), faites appel au Mobisocial

pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...

- Du mardi au jeudi, de 8h00 à 12h00
- Contact : HAINAUT Danielle ☎ 071/49.01.10 - ☎ 0494/43.45.56 ✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

- EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – Mercredi de 13h30 à 16h00 (réservé aux enfants)
- Contact : FURLINI Pascale ☎ 071/89.18.00

Insertion sociale (SIS)

- Contact : NARO Caroline, Assistante sociale - ✉ sis@cpas.sombreffe.be

Insertion socioprofessionnelle (Job coaching)

- Lundi et jeudi, uniquement sur rendez-vous
- Contact : NARO Caroline

Médiation de dettes

- Uniquement le vendredi matin, sur

rendez-vous

- Contact : ☎ 081/44.61.8 ✉ administration@greasur.be

Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »

- Rue Chasse-Lion à Sombreffe
- Contact (CPAS) : ☎ 071/49.01.10

Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY

☎ 071/49.01.10

☎ 071/49.01.19

✉ info@cpas.sombreffe.be



LE MOBISOCIAL DU CPAS DE SOMBREFFE PEUT VOUS AIDER !



Les déplacements ne sont pas toujours évidents... C'est pourquoi le CPAS de Sombreffe vous simplifie la vie en vous proposant d'utiliser le **Mobisocial** !

Vous pouvez faire appel au Mobisocial lors de vos déplacements dans un **rayon de 40**

km pour les différentes obligations de la vie quotidienne :

- des rendez-vous médicaux non urgents ;
- des rendez-vous de bien-être ;
- des démarches administratives ;
- vos courses ;
- ...

Le Mobisocial circule actuellement les **mardis, mercredis et jeudis de 8h00 à 12h00** (à l'exception des jours fériés).

Le tarif est de **0,41 € par km** (montant indexé), à partir du lieu de prise en charge de la personne.

Ce service s'adresse aux Sombreffois et Sombreffoises :

- qui ne disposent pas de moyens de locomotion ou qui, pour des raisons de santé, sont dans l'impossibilité de se servir de leur véhicule et,
- qui répondent à un critère de revenus ou d'âge (plus de 65 ans).

Envie de prendre rendez-vous ? D'en savoir plus ? De solliciter d'autres plages horaires et de découvrir les solutions possibles ? Prenez contact avec le CPAS au 071/49.01.10 ou par mail à l'adresse mobisocial@cpas.sombreffe.be !

Le Mobisocial est sponsorisé par certains commerçants et entreprises de l'entité.



Nous avons besoin de volontaires !

En vue d'un renfort spécifique de l'offre de Mobisocial, le CPAS de Sombreffe souhaite constituer une **réserve de volontaires** disposé(e)s à donner quelques heures de leur temps libre au profit d'autres personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité (les conduire à un rendez-vous, les emmener faire une course, les accompagner pour qu'elles puissent effectuer une démarche administrative, etc...). Un véhicule du CPAS sera mis à disposition dans le cadre de cette action (assurance comprise).

Modalités

Nous vous invitons à **prendre directement contact** avec le CPAS pour faire part de votre intérêt et vous renseigner sur le statut de volontaire.

Par la suite, vous pouvez transmettre une **lettre de motivation** confirmant votre démarche à Madame VANDERMEULEN Laurence, Présidente f.f., rue Haute, 7 à 5140 Ligny.

Vous serez recontacté, au plus tard dans les 45 jours suivants, pour vous informer des bonnes suites données à votre démarche.

Conditions

Deux conditions doivent être remplies :

- être en ordre de permis de conduire (B) ;
- avoir une santé suffisamment bonne pour effectuer ce genre de tâches.



Nos enfants

ECOLE SAINT-LAMBERT DE LIGNY

Décidément, les semaines filent et ne se ressemblent pas à l'école Saint-Lambert de Ligny !

C'est en pleine forme que les enfants se sont retrouvés en janvier pour reprendre l'école et redémarrer les différentes activités prévues dès la rentrée.

Au programme en maternelle, **l'école du dehors** bien entendu ! Qu'il pleuve, qu'il vente ou encore qu'il neige, rien ne freine ces petits courageux... Tout est prétexte pour apprendre... C'est tellement gai au grand air !!



En primaire, des activités de «**vivre ensemble**» ont été organisées en P1 et P2. En P1, c'est avec Madame Mireille, psychologue du centre PMS que les enfants ont pu vivre la découverte des richesses de chacun et le respect des différences. En P2, c'est un animateur lié à la mascotte de la classe qui est venu parler des «super pouvoirs» cachés à l'intérieur de soi.

En P2 toujours, les enfants ont **planté des chicons** avec Madame Claire (elle était venue avec des petites pousses de son grand-père). Ils s'en sont très bien occupé et ont pu les récolter. Ils avaient fière allure !!

Tous les enfants de l'école ont, enfin, clôturé cette période au rythme de la fanfare et de la musique. Ils ont pu **fêter le Carnaval déguisés** comme il se doit. C'était un moment de jeu et de fête ! Les institutrices de maternelle ont joué le jeu, elles étaient vraiment à croquer... Quel plaisir de voir ces sourires et cette joie sur le visage des petits et des grands.



A bientôt !

Inauguration de notre bibliothèque



Cette fois, ça y est, ce projet qui nous tenait vraiment à cœur est enfin réalisé. Un endroit pour lire au calme, pour emprunter des livres et les ramener à la maison, pour recevoir des auteurs, des illustrateurs ... Elle a tout d'une grande, **notre belle bibliothèque** ! Et elle a déjà commencé à vivre. Parce que « Lire, c'est voir le monde par 1000 regards » ...

Défilé du Carnaval

Ce 23 février, pour fêter le Carnaval et le congé qui arrive avec, nous avons **défilé tous déguisés**, sur des rythmes endiablés, dans les rues de Sombreffe. Peut-être nous avez-vous vu passer ?

Merci, les instits, pour ce beau moment partagé avec vous. Vivement celui de l'année prochaine pour découvrir vos nouveaux déguisements !

Et parce qu'à Saint-Laurent, c'est la vie qu'on apprend !

Pour clôturer notre projet sur les oiseaux, nous avons reçu la visite d'un **colombophile**. Celui-ci est venu nous faire découvrir sa passion : les pigeons. Bizarre... En rentrant à la maison, nous sommes nombreux à avoir demandé à nos parents d'en adopter un.

Merci M. Boly !



ECOLE COMMUNALE DE BOIGNÉE (SOMBREFFE 1)

En séjour pédagogique à la ferme !

Du 8 au 10 novembre, les élèves de maternelles, P1 et P2 se sont rendus à la ferme de la Géronne, à Léglise.

Au programme : nourrissage des animaux, fabrication de pain et de beurre, balade en tracteur, char à banc et petits jeux dans les ballots.

A la fin de notre séjour, nous avons tous reçu notre diplôme d'apprenti fermier. C'était vachement chouette comme séjour.

Boignée voyage : expositions et musées

Ce début d'année scolaire a été rythmé par deux belles sorties. Nous nous sommes rendus en train à la Gare des Guillemins pour découvrir l'exposition éphémère EXTRA MUROS et en décembre, toute l'école, de la maternelle jusqu'en fin de primaire, s'est rendue à La Hulpe pour y découvrir la magnifique Fondation Folon. Expo et ateliers pour travailler l'aquarelle à la manière de l'artiste : c'était une journée magnifique !



Et pendant ce temps-là, à l'école communale de Ligny...



Dans la section maternelle, et ce depuis quelques mercredis, les enfants sont baignés dans un bain sonore enchanté et coloré à travers des **animations d'éveil musical** de Mme Barbara, super animatrice des Jeunesses Musicales. Ces ateliers sont réalisés dans un esprit créatif où le jeu, le mouvement et la manipulation instrumentale sensibilisent les enfants au merveilleux monde sonore. De magnifiques moments de magie, de partage et de rires pour tous !



Dans la section primaire, les élèves de P1 et de P2 deviennent de vrais petits artistes en herbe... **Vive le « PECA »** (Parcours d'Education Culturelle et Artistique) ; la découverte de la technique de l'écoline et les effets du sel donnent de très beaux paysages hivernaux...



Les élèves de P3 à la P6 se transforment, quant à eux, en **véritables journalistes** ! En association avec l'asbl **Samavaria et radio Quartz**, les élèves ont

créé des podcasts ! Quelle belle expérience de partage et de développement de compétences !



Pour découvrir davantage de leurs talents et de leur créativité, nous vous invitons aux **portes ouvertes le 19 avril 2024**.

Toute l'équipe pédagogique vous accueillera avec enthousiasme pour vous faire découvrir l'ambiance d'une petite école familiale et son univers chaleureux et pédagogique. Pour découvrir encore plus notre école, rendez-vous sur notre site : <https://ecolecomsombreffe.wixsite.com/home>.

ECOLE COMMUNALE DE TONGRINNE (SOMBREFFE 2)

Journée « gros pull » à l'école communale de Tongrinne

Ce vendredi 2 février, nous avons organisé un challenge « **gros pull** » dans le cadre des « Challenges Goodplanet ».

Tous les élèves de l'école ont mis un gros pull car nous avons **baissé de moitié le thermostat des radiateurs** afin de réduire la pollution.

Toute l'école y a pensé et nous avons réussi à faire un **bon geste pour la planète**.

Ce serait une bonne idée de le refaire plus souvent.

Les élèves de 6ème primaire de Tongrinne



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 10 juin 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 3 mai 2024** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communal se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



Le saviez-vous ?

Sombreffe fait partie de la maison Croix-Rouge de Gembloux et, à ce titre, nos citoyens et citoyennes, quel que soit leur âge, peuvent bénéficier de nombreux services tels que :

- Le transport sanitaire accompagné pour des personnes devant se rendre chez un médecin ou en clinique et ne disposant pas d'un moyen de transport ;
- La location de matériel paramédical (lit électrique, chaise roulante, béquilles, ...) ;
- L'accès à la vestiboutique ;
- L'octroi de colis alimentaires ;
- La visite à domicile ou en maison de repos d'un ou une bénévole pour lutter contre l'isolement.

Pour faire fonctionner ces différents services, et bien d'autres, nous sommes en recherche permanente de bénévoles et, notamment, de chauffeurs et chauffeuses, disposant d'un peu de temps libre.

Envie de vous sentir utile et de rendre service à votre entourage ? Alors, n'hésitez pas à contacter la permanence au 081/614.964 pour de plus amples renseignements.

GREGOIRE Claude, bénévole actif au sein de la maison Croix-Rouge de Gembloux.

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 10 juin 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 3 mai 2024** par mail à ✉ info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



Tourisme – Actions « Evénements »

Visit Sombreffe - 27 avril 2024 - Brocante de Sombreffe



Chaque année, Sombreffe génère des milliers de visiteurs à l'occasion de ses brocantes et de ses activités de loisirs. Tant les amateurs d'art que les férus de mode ou encore les inconditionnels de la récup' y trouveront leur bonheur.

À côté de simples articles du quotidien vintage ou presque neufs, les brocantes présentent toujours de beaux objets : du mobilier et de la décoration au charme intemporel, des vêtements pour se créer un look vintage et moderne à la fois et de la belle marchandise liée à l'**histoire industrielle et artistique** de la région tels que les céramiques, des objets de style art déco et art nouveau, à des prix intéressants.

Ces atouts font de nos brocantes des lieux appréciés des professionnels, des amateurs et des touristes de passage. La chasse aux trésors peut s'avérer fructueuse dès lors que l'on se prend au jeu, quel que soit le budget !

Si vous souhaitez assister en tant que brocanteur à la **grande brocante de Sombreffe du dernier samedi d'avril**, ne tardez plus à effectuer votre réservation en ligne via :

www.brocantedesombreffe.be.



Ligny 1815 - 1^{er} et 2 juin 2024 – Les reconstitutions historiques napoléoniennes



Les célèbres «Napoléoniennes» de Ligny ont vu le jour en 1965, initiées par des passionnés souhaitant commémorer le 150^{ème} anniversaire de la **bataille du 16 juin 1815**.

Évoluant continuellement depuis leur création, elles ont grandi tout en conservant leur authenticité et leur aspect historique dans un esprit convivial.

En 2015, le bicentenaire a marqué les esprits et a véritablement lancé la marque «Ligny 1815».

Ces journées sont désormais une référence dans l'animation du tourisme de mémoire en Belgique et au-delà de nos frontières. Chaque début juin, deux jours d'animations continues permettent à chacun de plonger dans le monde des villageois et des militaires de la fin des guerres napoléoniennes en 1815.

Au cœur du village historique, les visiteurs découvrent les métiers anciens, participent à des animations, assistent à des spectacles et savourent les spécialités culinaires. Pendant ce temps, au bivouac, tandis que les troupes se préparent à l'affrontement décisif, ils explorent le quotidien du soldat en campagne.

Ces reconstitutions historiques offrent une expérience hors du temps, sensibilisant particulièrement les jeunes et les familles aux gestes d'autrefois.

Grâce à ces **reconstitutions historiques**, le patrimoine et la mémoire sont préservés et transmis à chaque visiteur.

Programme et préventes : www.ligny1815.be



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellé ou invectivé nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Les Sens du Temps

Les Sens du Temps rappelle les dates de ses différentes activités :

- **Dîners** : 8 juin, 14 septembre, 26 octobre et 24 décembre 2024 ;
- **Excursions** : 20 avril 2024 à Tournai, 11 mai 2024 à Eupen, 31 août 2024 à Gravelines et 15 novembre 2024 à Andenne.

Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER – monique.l.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/615 475
- Jacqueline ZOLLER – jacqueline.m.g.zoller@gmail.com
Tél. 0476/614 758



Les Zouaves de Ligny

Nous, amoureux de marches folkloriques, nous avons eu l'excellente idée de créer un **peloton de zouaves** de l'entre Sambre et Meuse du 2^{ème} Empire !

Cette marche se déroulera tous les 3^{èmes} week-ends de septembre à l'occasion de la fête de Saint-Lambert et sera à connotation religieuse.

Par ailleurs, nous recrutons toute personne désirant faire partie de nos pelotons de zouaves ou zouaves-sapeur.

Pour tout renseignement, contactez les personnes responsables :

- Le président, Pascal Coulon au 0465/34.35.88
- Le trésorier, Alain Tayenne au 0494/75.73.31
- La secrétaire, Julie Vanherck au 0499/50.12.60

ou par email à l'adresse Leszouavesdeligny@outlook.com.

Les Petits Chanteurs de Sombreffe



En ce printemps 2024, les Petits Chanteurs de Sombreffe interprètent «L'instrument de Monsieur Joseph», une comédie musicale composée spécialement pour eux.

Comédie musicale en 3 actes de **Dominique Cosaert et François Van Eckhaute**

L'histoire se joue dans un pensionnat semblable à celui de Harry Potter.

Monsieur Joseph vient d'arriver du

Mexique avec une petite fille qui n'a plus de parents, depuis que son village a été enseveli sous la lave d'un volcan.

Monsieur Joseph amène aussi un instrument mystérieux, qui va intriguer les pensionnaires, en particulier Benny, un élève assez turbulent.

On prépare la fête au Collège, et soudain, c'est la panique : Benny a cassé l'instrument et Monsieur Joseph a disparu !

Les Petits Chanteurs de Sombreffe seront accompagnés par des élèves et des professeurs de l'Académie de musique d'Auvélais ainsi que par deux chanteurs professionnels, sous la direction de Charlotte Messiaen.

Infos pratiques

Les **vendredi 31 mai à 19h30** et **dimanche 2 juin à 17h**, en l'église **Saint-Lambert de Boignée**.

Réservation souhaitée à l'adresse : jo-seph.boignee@gmail.com

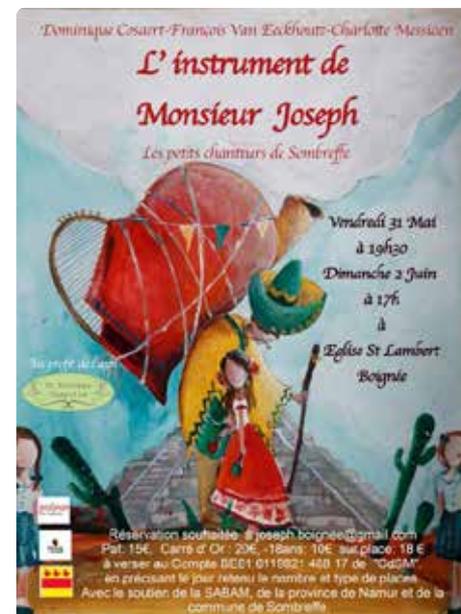
PAF : 15 € - Carré d'Or : 20€ - 18 ans : 10€ - Sur place : 18€.

A verser sur le compte BE61 6119 8214 8817 de «CdSM», en précisant le jour

retenu, le nombre et type de places demandées.

Au profit de l'asbl «Le Nouveau Chapitre» de Boignée.

Avec le Soutien de la SABAM, de la Province de Namur et de la Commune de Sombreffe.



Sentiers sombreffois

Le printemps arrive

Avec la belle saison reviennent les envies de balades. Et il n'est pas toujours nécessaire d'aller bien loin pour s'aérer tout en découvrant de nouveaux horizons.

Savez-vous qu'à Sombreffe, vous pouvez arpenter en toute sécurité **75 kilomètres de promenade entièrement balisés**, dont la plupart sur des sentiers réservés aux marcheurs et piétons ? De quoi découvrir ou redécouvrir, sans crainte de se perdre, des endroits si proches de chez nous et pourtant parfois trop méconnus.



N'hésitez donc pas à profiter de votre réseau points-nœuds pédestres pour vos balades et activités sportives, et même vos déplacements...

Toutes les explications relatives à notre réseau se trouvent sur le site <https://www.sentiers5140.be/pnpexplications>.

La carte de l'ensemble de ce réseau est téléchargeable sur <https://www.sentiers5140.be>. N'attendez plus et cliquez maintenant !

Et pour celles et ceux qui préfèrent s'en remettre à une carte, « **une bonne vieille carte papier** », sachez qu'elles sont disponibles au Ligny 1815 Museum (Visit Sombreffe).

Pierre B. pour Sentiers Sombreffois ASBL

PS : Si vous n'étiez pas des nôtres le 24 mars dernier, vous trouverez les photos de cette journée qui marquait le début de la saison en suivant le lien <https://www.sentiers5140.be/agendadetail/20240324> ou sur la page Facebook « Sentiers Sombreffois ».

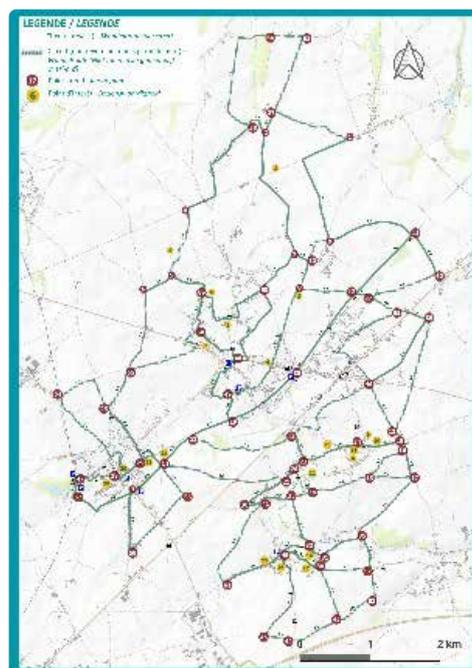
Elles reflètent l'ambiance conviviale qui y régnait et devraient vous donner envie de participer à notre prochain événement.



www.sentiers5140.be

Sentiers Sombreffois

[f Sentiers Sombreffois](https://www.facebook.com/SentiersSombreffois) [✉ sentiers5140@gmail.com](mailto:sentiers5140@gmail.com)





Société coopérative « Vivre à Ligny »

Présence de l'Autopartage de Ligny au Marché de Sombreffe

Les membres de la sc « Vivre à Ligny » seront présents au **marché de Sombreffe le samedi 4 mai** ainsi que le **samedi 1er juin 2024** à partir de 10h, pour présenter le projet d'autopartage et les conditions de location du véhicule.

Nous vous attendons nombreux !!

Equi Rêve asbl

10 ANS! Save the date!

Les **dimanche 19** et **lundi 20 mai 2024**, le refuge Equi Rêve de Sombreffe ouvre ses portes pour fêter son **dixième anniversaire** avec vous !

Nous vous concoctons un super programme, avec :

- Stands d'artisans locaux
- Contes, jeux, grimaces, ...
- Visites du refuge
- Conférences et démos
- Restauration vege/vegan + bar
- Et quelques autres surprises !

Plus d'infos suivront dans les prochaines semaines.

Rendez-vous donc ces dimanche 19 et lundi 20 mai entre 11h et 17h pour nos portes ouvertes d'anniversaire !

Lieu : 60, Chaussée de Chastre à 5140 Sombreffe

Horaire : de 11h à 17h

Parking : le long de la chaussée (venir à pied vers la piste)

Plus d'infos ? www.equireve.org - equireve.asbl@gmail.com.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 10 juin 2024** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 3 mai 2024** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».

**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS
071 88 90 49
pecorella@pecorella.be

Ce bulletin est réalisé par la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Bénédicte COLSON** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0476/311 847 benedicte@regifo.be



Agenda des activités

AVRIL

06/04

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

19/04

Journée portes ouvertes à l'école communale de Ligny

19, 20 et 21/04

Exposition de fin d'année (samedi de 13h à 17h et dimanche de 9h à 18h) et balade du fil (dimanche de 9h à 18h) organisées par l'asbl Samaravia, au Centre Communal de Ligny

20/04

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

20/04

Excursion à Tournai organisée par l'association « Les Sens du Temps »

21/04

Balade contée sur le thème des Princesses et des Chevaliers proposée par l'asbl Créateurs de Moments, à 11h, au Château de Sombreffe

25/04

Après-midi « Jeux de société » organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de 14h à 16h30, à la Maison de village de Boignée

27/04

Grande brocante de Sombreffe organisée par Visit Sombreffe

Du 29/04 au 10/05

Plaine de vacances organisée par OXY-jeunes sur le thème « Soleil Levant », à l'école communale de Tongrinne

MAI

03/05

Date-limite pour l'envoi des articles pour le prochain bulletin communal (diffusion la semaine du 10 juin)

04/05

Présentation du projet « Autopartage » au marché de Sombreffe, par la société coopérative « Vivre à Ligny », à partir de 10h

04/05

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

06/05

Permanence sociale sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multi-services de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h

11/05

Excursion à Eupen organisée par l'association « Les Sens du Temps »

14/05

« Hommage à nos héros oubliés », à 11h au monument commémoratif situé à l'Administration communale

18/05

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

19/05

Spectacle intergénérationnel proposé par l'atelier « théâtre » de l'asbl Samaravia, avec une adaptation de « Charlie et la chocolaterie », à 15h au Centre Communal de Ligny

19 et 20/05

Portes ouvertes chez Equi Rêve, de 11h à 17h, à la Chaussée de Chastre, 60 à Sombreffe

23/05

Après-midi « Jeux de société » organisé par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de 14h à 16h30, à la Maison de village de Boignée

30/05

Don de sang au Complexe sportif de Sombreffe, sans rendez-vous, de 15h à 18h15

31/05 et 02/06

Comédie musicale « L'instrument de Monsieur Joseph » par les Petits chanteurs de Sombreffe, à l'église Saint-Lambert de Boignée, le vendredi à 19h30 et le dimanche à 17h

JUIN

01/06

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

01/06

Présentation du projet « Autopartage » au marché de Sombreffe, par la société coopérative « Vivre à Ligny », à partir de 10h

01 et 02/06

Journées historiques napoléoniennes à Ligny organisées par Ligny 1815 Museum

03/06

Permanence sociale sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multi-services de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h

08/06

Dîner organisé par l'association « Les Sens du Temps »

09/06

Elections européennes, fédérales et régionales de 8h à 14h

15/06

Permanence du service Population-Etat civil (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil et Cohabitations légales

16/06

« A la découverte de la l'histoire de la Brasserie Bertinchamps et de la bière ». Evènement organisé par l'asbl Créateurs de Moments, à 11h, à la Brasserie Bertinchamps

21, 22 et 23/06

Week-end commémoratif Jean-Jacques Gadiisseur, à la salle Saint-Laurent à Sombreffe

JUILLET

Du 08 au 26/07

Plaine de vacances communale sur les sites de Tongrinne (2,5 – 5 ans) et de Sombreffe (6 – 14 ans)

AOÛT

16, 17 et 18/08

Festival Besoin d'A(i)rt 2024 organisé par l'asbl Créateurs de Moments

31/08

Excursion à Gravelines organisée par l'association « Les Sens du Temps »

31/08

Date-limite pour déposer vos projets dans le cadre du Budget participatif 2024

SEPTEMBRE

14/09

Dîner organisé par l'association « Les Sens du Temps »

22/09

Marche des Zouaves de Ligny

NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS



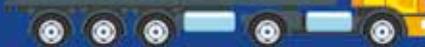
- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES

LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT

MAZOUT SACRE
071/81 13 31



POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPÉES

PAIEMENT A VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON ENDÉANS LES 24H

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31

bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h

Samedi : 9h - 12h

A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE

chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**



Nathalie Crabeck

Pédicure spécialisée

Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombrefe

0495/89.95.42

ANN B.

by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous



Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

📞 0494/91 85 56

✉ info@chautec.be

📍 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombrefe

📞 TVA : BE 0762 793 647

🌐 www.chautec.be 📘 CHAUTEc

SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE

DAO

systems



Groupe DAO
GEMBLoux

VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise

CONTRÔLE D'ACCÈS
MECANIQUE ET
ELECTRONIQUE

www.groupedao.com
info@groupedao.com

PARKING

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. **071 800 292**
081 225 230 - 010 455 800

Magasin :

chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBLoux

Bureaux et show-room : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

Dans le métier depuis 34 ans.
À votre service depuis bientôt 25 ans.

Horaire Magasin :
Du lundi au vendredi : de 8h à 12h
et de 13h à 18h. Samedi de 8h30 à 14h

Showroom et bureaux :
sur RDV

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883



Thibaud
Mouraux
ENTREPRISE

+32 499 10 93 46

thibaudmouraux@gmail.com

thibaudmouraux.be

Terrassement

Démolition

Pose de citerne

Égouttage

Pose de L en béton

Aménagement équestre

François-Xavier DUMONT

Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)

Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN



ligoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement serrurerie Hayon)

 Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture

lundi : 13:30 - 18:00

mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE

LE DIMANCHE DE 18H À 21H*

LES FRITES DE MÉMÉ SERONT À LIGNY!

LIVRAISON OFFERTE À PARTIR DE 25€
sur Ligny et Sombreffe

Commande par téléphone au 0475 61 77 42 ou par Messenger

 Rue St Nicolas, 15 - 5140 Ligny



SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK
POUR RESTER
INFORMÉ!

Les Frites de
Mémé

* Les horaires peuvent
varier en fonction des
événements.